

APPEL A CANDIDATURES **en direction des Ecrivains poètes**

1 résidence d'écriture de poésie

Du 4 novembre 2024 au 29 juin 2025

La culture est une des composantes majeures de la dynamique territoriale. Elle contribue à renforcer l'image positive et à accompagner le développement du territoire. C'est dans cette dimension territoriale qu'elle joue un rôle clé en matière de cohésion sociale, de l'épanouissement de chacun, du lien social et d'attractivité de l'agglomération.

La politique culturelle de l'agglomération s'attache à un équilibre de l'offre culturelle sur le territoire et définit ses orientations sur 3 axes principaux :

- Liberté : Faire exister et faire rayonner le territoire à travers la culture
- Egalité : Favoriser l'accès aux savoirs, à la culture, à l'art, à la création et à l'information
- Fraternité : Favoriser la cohésion et le dynamisme de l'écosystème culturel

Le projet culturel et artistique est à retrouver sur : www.cc-flandreinterieure.fr

Dans le cadre de son projet culturel, Cœur de Flandre aggro lance un appel à candidatures en direction des poètes, en vue d'une résidence de huit mois sur le territoire.

1. A propos du présent appel à candidatures

Il est donc recherché, en vue de cette **résidence d'écriture de poésie**, qui va se déployer sur le territoire de Cœur de Flandre aggro, un **artiste écrivain poète**.

Cette démarche, que l'on souhaite joyeuse, fédératrice de publics et d'énergies, est attendue comme propice au sensible, au décloisonnement, à l'expérimentation et à la redécouverte du territoire.

Durée : 8 mois

Temps de présence sur le territoire : **18 semaines, soit 90 jours**

Nombre de bénéficiaire : **un artiste écrivain poète**

Genre littéraire : **écrivain à dominante poétique**

Condition d'accès :

L'appel à candidature est ouvert aux auteurs francophones ayant déjà publié en langue française un ouvrage dans une maison d'édition à compte d'éditeur d'audience nationale ou un ouvrage en langue française à compte d'éditeur et à plus de 300 exemplaires. Cœur de Flandre aggro prendra en compte la capacité des auteurs candidats à s'intégrer dans un milieu rural et ayant l'envie d'aller à la rencontre de l'ensemble de la population de son territoire, à transmettre la passion des mots.

Il sera également en mesure de fédérer autour de la présence et de son œuvre une large communauté scolaire, éducative, culturelle et associative. Il maîtrisera l'usage oral de la langue française. Le candidat retenu sera appelé à résider de manière effective sur le territoire et à se rendre disponible, de manière exclusive, pour la mission selon un calendrier établi entre l'auteur et l'agglomération sur la période de résidence.

Il devra être autonome dans ses déplacements et disposera d'un véhicule personnel et donc d'un permis de conduire en cours de validité.



Il est à préciser, ici, que des interactions entre les artistes du CLEA et l'artiste en résidence d'écriture de poésie seront possibles.

La période de résidence est prévue du 4 novembre 2024 au 29 juin 2025.

Le calendrier de présence effective sur le territoire est de dix-huit semaines (**soit 90 jours**), à répartir sur la période de résidence. Le calendrier de présence sera décidé conjointement entre l'artiste et Cœur de Flandre agglo.

En ce qui concerne les moyens prévus pour la rémunération, elle ne pourra excéder **24 000€ TTC** pour la totalité de la résidence. Ce montant correspond au coût total employeur (salaire et charges, cotisations et taxes s'y attachant) et aux droits d'auteur pour les résidents concernés, ceci pour la mission dans son intégralité, à savoir :

- Diffusion d'œuvres et, le cas échéant, d'éléments documentaires complémentaires
- Les rencontres avec des équipes de professionnels de l'enseignement, de l'éducation, du temps libre, de l'action sociale, etc... susceptibles de déboucher sur des créations conjointes d'actions de médiations démultipliée, des créations conjointes de gestes artistiques
- L'accompagnement artistique de ces propositions d'actions de médiation et de ces créations conjointes, aux frais de déplacements

2. Cadre de la résidence longue de territoire

Animée par la volonté de réduire les inégalités en matière d'accès à la culture, en se donnant l'objectif ambitieux de généralisation de la culture pour tous publics, Cœur de Flandre agglo, s'engage dans la mise en place d'une résidence d'écriture de poésie en complément des résidences d'artistes organisées dans le cadre du Contrat Local d'Education Artistique.

Cœur de Flandre agglo a la volonté de mettre en place une **résidence littéraire** en accueillant un auteur sur le territoire. Il s'agit de valoriser la présence littéraire sur le territoire, de valoriser la création littéraire et d'en assurer la diffusion. La résidence vise à encourager les populations à se familiariser à la discipline, à rencontrer l'auteur sur son travail de création littéraire. La résidence s'attachera plus particulièrement à un auteur qui aura la volonté d'organiser des **temps de médiation** en direction de tous les publics et plus particulièrement en direction des jeunes, les publics dits « empêchés » et « éloignés » des équipements de proximité, ainsi que dans d'autres structures du territoire telles que les EHPAD, ou les centres socio-culturels.

Le temps de l'auteur en résidence se déclinera en deux axes ; **40 % du temps consacré à l'écriture**, et **60% à la médiation** et à la présence sur le territoire. Le temps de médiation consistera en l'organisation des moments de rencontres entre l'auteur, les différents publics et les acteurs culturels et éducatifs du territoire. Les moments de rencontres peuvent prendre plusieurs formes ; ateliers d'écriture, lectures, tables rondes, conférences, siestes-littéraires dans les bibliothèques et médiathèques du réseau L'ESCAPADE et dans l'ensemble des structures locales. Il s'agit de renforcer et valoriser la présence littéraire sur le territoire en direction des tous les publics. Le temps de médiation devra être réparti équitablement entre les différentes communes du territoire afin que tous les habitants puissent participer. L'auteur s'engage à la création d'un recueil de poèmes.



Le Printemps des Poètes constituera le temps fort à la résidence d'écriture de poésie : plusieurs rencontres avec l'auteur seront organisées. Le Printemps des Poètes sera mis en place pour une 6^{ème} édition. Il sera un temps majeur de l'auteur durant sa résidence avec un temps de présence important dédié. Une participation conséquente dans les structures sera demandée pour tous publics. L'artiste devra être attentif à la médiation auprès des publics plus en retrait, en milieu rural et auprès de la jeunesse. Des temps spécifiques pour ces publics seront organisés, comme nous avons pu le faire en 2024 avec le concours de poésie et la participation d'une cinquantaine de jeunes de moins de 18 ans.

L'artiste retenu sera l'artiste associé à l'événement du Printemps des Poètes 2025, une des principales manifestations culturelles communautaires ;

En fin de création, l'artiste devra proposer son texte à un minimum de trois maisons d'édition, en vue de sa publication. Cœur de Flandre aggro peut fournir les contacts de maison d'éditions.

Pour s'engager vers une transition écologique globale, il est essentiel que les auteurs du secteur culturel, au même titre que ceux d'autres champs, économiques ou sociaux, s'interrogent sur leurs propres pratiques, qu'ils s'agissent des modes de production, des processus à l'œuvre au sein même des contenus artistiques ou des pratiques. Le présent appel à candidatures invite ainsi les artistes à se saisir pleinement de cet enjeu dans ses dimensions sociale, sociétale environnementale en faisant émerger des propositions et des espaces de dialogue inédits tenant compte du principe de modération en initiant des pratiques plus durables privilégiant notamment le réemploi, la réutilisation et le recyclage, la valorisation des ressources locales et des patrimoines.

- De la sobriété numérique afin de concourir à la réduction de l'empreinte numérique culturelle
- Des mobilités en conciliant le défi d'aller chercher de nouveaux publics, de toucher la jeunesse, tout en réduisant l'impact carbone de leur mobilité qui est l'une des premières sources d'empreinte carbone de la culture
- Des enjeux environnementaux afin d'inventer les territoires et les paysages de demain
- De la diversité et des droits culturels en favorisant les interactions entre les cultures

3. Le territoire d'action et les partenaires locaux

Cœur de Flandre aggro se situe au cœur de la Flandre et des Hauts-de-France, au carrefour de Dunkerque, de l'Audomarois, de la métropole Lilloise et de la Belgique.

Forte de la vitalité et de l'engagement de ses 50 communes et de ses 105 000 habitants, Cœur de Flandre aggro agit dans ses principales compétences et œuvre en faveur de la culture accessible partout et pour tous et le développement de son territoire.

Afin de faire plus ample connaissance avec Cœur de Flandre aggro, le lien suivant vous dirige sur son site internet dédié : www.cc-flandreinterieure.fr

Réseaux d'équipements culturels

Cœur de Flandre assure la coordination des équipements culturels

- L'ESCAPADE, réseau de 46 médiathèques et bibliothèques
- Muzéa, réseau de 23 musées.



Etablissements scolaires

Le territoire est traversé par 5 circonscriptions scolaires : Armentières, Bailleul, Bergues, Hazebrouck et Wormhout.

- **L'enseignement public :**
 - 71 écoles maternelle et primaires
 - 6 collèges
 - 1 lycée d'enseignement général et technologique à Hazebrouck

- **L'enseignement privé :**
 - 23 écoles maternelle et primaires
 - 5 collèges
 - 1 lycée professionnel à Bailleul
 - 1 lycée d'enseignement agricole à Hazebrouck

Ces différents établissements d'enseignement constituent autant de lieux potentiels de diffusion, de rencontre, de médiation et de construction conjointe de gestes artistiques.

Structures sociales, médico-social, loisirs, et divers

Par ailleurs, il existe, sur le territoire intercommunal, des associations dirigées vers les enfants et les jeunes, en dehors du temps scolaire, des structures de loisirs ou d'instances diverses qu'il est intéressant de porter à la connaissance des différents artistes-candidats.

- Les centres de loisirs (ALSH) sur 35 communes
- Les accueils jeunes, les relais d'assistances maternelles,
- Le Centre Socio-éducatif d'Hazebrouck,
- Les Centres sociaux,
- Les EHPAD
- Ecoles d'enseignement artistique : musique, danse, arts plastiques...
- Etablissement socio-éducatifs, médico-social...
- A Bailleul : la maison de la dentelle, le musée Benoît De-Puydt, le Centre régional de phytosociologie, agréé Conservatoire National botanique, la maison de néerlandais, le cinéma Le Flandria.

4. Accompagnement

Cœur de Flandre agglo est l'opératrice de l'action et veille au bon déroulé de la résidence. A ce titre, elle :

- Accompagne l'auteur au long de sa résidence afin de le guider dans sa découverte du territoire
- Veille aux bonnes conditions de son séjour et de son travail
- Organise techniquement la résidence
- Facilite les rencontres avec les publics, les partenaires locaux
- Assure la gestion administrative de la résidence (paiement de l'auteur, gestion du budget...)



- Organise la communication en faveur de la résidence d'écriture de poésie, auprès des structures culturelles et de l'ensemble des habitants.
- Assure la relation aux médias

5. Faire acte de candidature

Chaque artiste intéressé par cette offre est invité

- A prendre connaissance, le plus attentivement possible de l'appel à candidature.
- A bien appréhender les données territoriales présentées dans le paragraphe 3 du présent appel, intitulé « le territoire d'action et les partenaires locaux ».

Ceci afin de pouvoir faire acte de candidature en parfaite connaissance de cause, il suffit d'envoyer à l'adresse suivante : agathe.gadenne@ca-coeurdeflandre.fr
(sujet : résidence d'écriture de poésie 2024-2025 / suivi de nom de l'artiste)

Pour le **15 septembre 2024 dernier délai**, par envoi électronique uniquement et sous format pdf, un dossier d'une quinzaine de pages maximum comprenant :

1. Une lettre de motivation et d'intention :

- Faisant état d'une bonne compréhension et d'une acceptation intégrale du cahier des charges et donc de l'esprit, des attendus et des conditions de la présente résidence.
- Montrant en quoi la démarche de l'artiste répond au projet du territoire
- Explicitant la motivation spécifique du candidat pour participer à la résidence d'écriture de poésie de Cœur de Flandre
- Proposant des pistes que le candidat envisage d'emprunter en vue de la réalisation de sa création

2. Un curriculum vitae

3. Un dossier artistique

présentant notamment un ensemble de productions représentatives de la démarche artistique du candidat

Les différentes candidatures reçues seront examinées par un comité de sélection réunissant des représentants des différents partenaires locaux (auteurs, élus, bibliothécaires, universitaires, acteurs culturels...).

6. Calendrier

Acte de candidature : du 1^{er} juillet au 15 septembre 2024

Jury de sélection : lundi 23 septembre 2024 après-midi

Audition des candidats présélectionnés : 27 septembre 2024

Annonce de la candidature retenue : 30 septembre 2024

Résidence : du 4 novembre 2024 au 29 juin 2025



FICHE ANNEXE 1

Fiche synthétique de présentation du projet du candidat

Structure porteuse de la candidature : _____

(à renseigner si vous êtes concerné)

Nom, prénom de l'artiste : _____

Adresse : _____

Téléphone portable : _____ Mail : _____

Statut de l'artiste : _____

Discipline(s) artistique(s) : _____

Comment imaginez vous votre rôle d'artiste associé
durant le printemps des poètes ?

Pourquoi choisir de déposer une candidature sur la
résidence longue en Flandre intérieure ?

S'agissant d'une résidence tout au long de la vie, comment
envisagez-vous d'aborder les différents publics ?

LE projet qui vous tient à coeur à mettre en place durant la
résidence ?

